

Bienvenue en Allemagne !

En raison de la pandémie du COVID 19, des dispositions spéciales s'appliquent à l'entrée en Allemagne. Si vous arrivez par avion ou si vous avez séjourné, dans les 10 derniers jours précédant votre entrée en Allemagne, dans une des zones à risque citées ci-dessous, vous devrez respecter certaines règles.

Questions relatives au coronavirus : <https://www.zusammengegencorona.de/informieren/basiswissen-zum-coronavirus/>

Vous avez reçu un SMS se référant au coronavirus ?

Depuis le 1^{er} mars 2021, les opérateurs de réseaux mobiles allemands envoient, par message court, des informations actualisées sur le coronavirus, publiées par le gouvernement fédéral, aux personnes entrant dans le pays, sur la base de l'article 36 (10) phrase 1 numéro 3 de la Loi sur la protection contre les infections en conjonction avec l'article 8 de l'ordonnance sur les conditions d'entrée en Allemagne dans le contexte du coronavirus. Vous trouverez de plus amples informations ici :

<https://www.bundesgesundheitsministerium.de/coronavirus-infos-reisende/einreise-sms/datenschutzhinweise.html>

Table des matières

- **Quelles sont les règles qui s'appliquent à moi ?**
- **Questions sur la quarantaine et les exceptions à la quarantaine obligatoire :**
- **À quoi dois-je faire attention pendant le voyage et pendant mon séjour en Allemagne ?**
- **Où trouver d'autres informations ?**

Quelles sont les règles qui s'appliquent à moi ?

Dans le graphique suivant, vous trouverez les obligations applicables dans le contexte du coronavirus SARS-CoV-2 lors de l'entrée en Allemagne.

Prière de noter les informations suivantes : Il peut y avoir des exceptions aux obligations en matière d'enregistrement, de test et de quarantaine.

Dans quelle région ai-je séjourné au cours des dix derniers jours avant mon entrée ?

Liste des pays avec zones à risque actuelles : www.rki.de/risikogebiete

Zone à risque	Zone à un taux d'incidence élevé	Zone à variantes du virus	Pas de zone à risque
		<p>Nouvelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interdiction de transport jusqu'au 12/05/2021 ▪ Restrictions d'entrée partielles jusqu'au 12/05/2021 <p>très peu d'exceptions !</p>	
<p>Avant l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Enregistrement <input checked="" type="checkbox"/> Résultat de test négatif (également possible jusqu'à 48h après l'entrée, si vous n'arrivez pas par avion) 	<p>Avant l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Enregistrement <input checked="" type="checkbox"/> Résultat de test négatif <p>seulement peu d'exceptions !</p>	<p>Avant l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Enregistrement <input checked="" type="checkbox"/> Résultat de test négatif <p>pas d'exceptions !</p>	<p>Avant l'entrée :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Jusqu'au 12/05/2021 si vous arrivez par avion : Résultat de test négatif ; très peu d'exceptions !</p>
<p>Après l'entrée :</p> <p>👉 Le cas échéant, rattrapper un test de dépistage (au plus tard 48h après l'entrée)*</p> <p>Quarantaine, les exceptions dépendent des dispositions en vigueur dans votre Land</p>	<p>Après l'entrée :</p> <p>Quarantaine, les exceptions dépendent des dispositions en vigueur dans votre Land</p>	<p>Après l'entrée :</p> <p>Quarantaine, dépend de votre Land, seulement peu d'exceptions !</p>	<p>Après l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'obligations

*Vous trouverez des informations sur les possibilités de test en Allemagne ici : www.116117.de / tél. : 116117

Feuille d'information présentant les règlements en vigueur pour des personnes entrant en Allemagne dans le contexte du coronavirus SARS-CoV-2 :

https://www.bundesgesundheitsministerium.de/fileadmin/Dateien/3_Downloads/C/Coronavirus/Infoblatt/2021/FRA_MB.pdf

Questions sur la quarantaine et les exceptions à la quarantaine obligatoire :

Veillez noter que ce sont les Länder qui adoptent et appliquent les règlements de quarantaine. C'est le droit du Land dans lequel vous entrez ou dans lequel vous séjournez qui s'applique.

Vous trouverez les informations correspondantes ici :

- Baden-Württemberg (Bade-Wurtemberg) : <https://www.baden-wuerttemberg.de/de/service/aktuelle-infos-zu-corona/>
- Bayern (Bavière) : <https://www.bayern.de/coronavirus-in-bayern-informationen-auf-einen-blick/>
- Berlin: <https://www.berlin.de/corona/>
- Brandenburg (Brandebourg) : <https://kkm.brandenburg.de/kkm/de/>
- Bremen (Brème) : <https://www.bremen.de/corona>
- Hamburg (Hambourg) : <https://www.hamburg.de/coronavirus/>
- Hessen (Hesse) : <https://www.hessen.de/fuer-buerger/aktuelle-informationen-zu-corona-hessen>
- Mecklenburg-Vorpommern (Mecklembourg-Poméranie occidentale) : <https://www.regierung-mv.de/corona/>
- Niedersachsen (Basse-Saxe) : <https://www.niedersachsen.de/Coronavirus>
- Nordrhein-Westfalen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) : <https://www.land.nrw/corona>
- Rheinland-Pfalz (Rhénanie-Palatinat) : <https://corona.rlp.de/de/startseite/>
- Saarland (Sarre) : https://corona.saarland.de/DE/home/home_node.html
- Sachsen (Saxe) : <https://www.coronavirus.sachsen.de/index.html>
- Sachsen-Anhalt (Saxe-Anhalt): <https://coronavirus.sachsen-anhalt.de/>
- Schleswig-Holstein (Schleswig-Holstein) : https://www.schleswig-holstein.de/DE/Schwerpunkte/Coronavirus/coronavirus_node.html;jsessionid=8651006488D177B24833E4A56502FC06.delivery1-master
- Thüringen (Thuringe) : <https://corona.thueringen.de/>

À quoi dois-je faire attention pendant le voyage et pendant mon séjour en Allemagne ?

- En règle générale, les mesures de protection contre le coronavirus sont soumises aux droits en vigueur aux Länder. Toutefois, si l'incidence sur sept jours dans l'arrondissement (*Landkreis*) ou la ville indépendante (*kreisfreie Stadt*) où vous séjournerez dépasse la valeur seuil de 100 pendant trois jours consécutifs, des mesures de protection supplémentaires, valables sur tout le territoire allemand, s'y appliquent dès le jour suivant. Il s'agit notamment d'un **couvre-feu nocturne** entre 22 heures et 5 heures, de **restrictions en matière de contacts** plus strictes et, dans de nombreux domaines, de l'obligation de porter des **masques médicaux** (des masques dits chirurgicaux) **ou des masques de protection respiratoire** (masques FFP2, KN95 ou N95). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet, ainsi que sur d'autres mesures de protection fixées à l'échelle nationale, ici : <https://www.bundesgesundheitsministerium.de/service/gesetze-und-verordnungen/guv-19-lp/4-bevschg-faq/faq-infections-act.html>

Si l'incidence sur sept jours est inférieure à 100 pendant cinq jours consécutifs, les mesures de protection prévues par la loi des Länder prennent à nouveau effet. Vous trouverez des informations à ce sujet sur le site web du Land concerné.

Ici, vous pouvez vous renseigner sur l'incidence de sept jours enregistrée pour votre lieu de séjour: www.rki.de/inzidenzen

- Vous pouvez vous protéger et protéger les autres **en réduisant les contacts** et en respectant les gestes et mesures barrières (**distanciation + hygiène + vie quotidienne avec masque + aération**): <https://www.infektionsschutz.de/coronavirus/alltag-in-zeiten-von-corona.html>
- En cas de **symptômes** typiques d'une **maladie** coronarienne (toux, fièvre, écoulement nasal, perturbation de l'odorat ou du goût), contactez votre médecin de famille par téléphone ou contactez le service médical de garde (www.116117.de / tél.: 116117). Installez-vous dans un abri approprié, isolez-vous et ne recevez pas de visiteurs.
- Veuillez utiliser l'**application de traçage du Covid-19** (<https://www.corona-warn.app/de/>).
- La Déléguée du Gouvernement fédéral à l'intégration fournit également des informations complètes en plusieurs langues sur les **règles de conduite** et les recommandations pour la protection contre COVID-19 : <https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/amt-und-person/informationen-zum-coronavirus>

Où trouver d'autres informations ?

Questions sur l'interdiction de transport et sur les exceptions :

- www.bundesgesundheitsministerium.de/service/gesetze-und-verordnungen/guv-19-lp/coronaschv

Questions sur les restrictions d'entrée applicables aux zones à variantes de virus :

- www.bmi.bund.de/SharedDocs/faqs/DE/themen/bevoelkerungsschutz/coronavirus/coronavirus-faqs

Questions sur les tests et les exceptions à l'obligation de se faire tester :

- Vous trouverez ici les réponses relatives aux attestations de test, par exemple les exceptions à l'obligation de se faire tester et les exigences auxquelles l'attestation de test doit répondre (-> « obligation de se faire tester »): www.bundesgesundheitsministerium.de/coronavirus-infos-reisende/faq-tests-einreisende

Questions sur l'enregistrement et les exceptions à l'obligation de s'enregistrer :

- Avant votre entrée, vous avez effectué l'enregistrement numérique. Ici, vous trouverez des réponses par rapport à l'enregistrement numérique des entrées: www.bundesgesundheitsministerium.de/coronavirus-infos-reisende/merkblatt-dea/faq-dea